

Protocole ACM Juillet et Août

Ecole Paul Bert

Le cadre sanitaire

Selon les prescriptions émises par le ministère des solidarités et de la santé à la date du 30 avril 2020, le cadre sanitaire des Accueil Collectif de Mineurs repose sur un ensemble de précautions fondamentales et impératives.

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du « brassage » des enfants
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

Les animateurs, parents et personnels, ont un rôle déterminant dans l'appropriation de ces prescriptions et le maintien de ce cadre.

Par mesure de précaution et éviter les transferts entre la maison et le centre de loisirs, il sera demandé aux parents, qu'un sac de change soit fourni au démarrage pour toute la durée de l'accueil.

Appliquer les gestes barrières

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, par tout le monde.



Le lavage des mains

Principes

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux, si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

A l'arrivée au centre,
Toutes les heures,
Avant d'aller aux toilettes et après y être allé,
Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
Avant et après le repas,
Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés.

Applications

A l'arrivée sur le centre, les animateurs seront amenés à passer par les toilettes adultes pour se laver les mains et s'équiper en masques avant d'aller directement dans leurs salles.

A l'entrée dans le centre, les enfants se laveront les mains, puis toutes les heures. Un tableau de conduite sera mis en place pour le suivi du protocole.

Chaque salle de classe utilisée dispose d'une réserve de solution hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes pour le nettoyage du matériel à chaque utilisation.

De plus chaque enfant aura son sac attitré comprenant le matériel de base pour la durée de fréquentation du centre.

L'échange d'objets et de matériels divers doit être limité au minimum, et toujours après un nettoyage soigné.

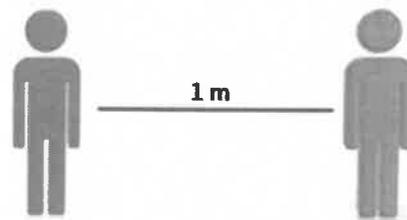
Port du masque

Le port du masque de protection est obligatoire pour tous les personnels lorsqu'ils sont en présence des enfants. La municipalité mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les enfants au sein des établissements des masques dits « grand public » ainsi que des visières.

Gestion de l'espace

Principes

La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Elle doit être respectée dans tous les contextes et tous les espaces : arrivée et abords du centre, cour de récréation, sanitaires, couloirs de circulation, salles de classe, bureaux de la direction, réfectoire, Baby gym, etc.



Applications

Une salle attribuée par groupe d'enfants (3 / 4 / 5 / 6 ans) avec 2 ou 3 animateurs référents selon l'effectif.

Un système de réservation sera mis en place pour l'utilisation de la cour, du préau et de la babygym pour éviter le brassage des enfants et des groupes et en permettre la désinfection systématique.

Les salles seront aérées 15 min toutes les 2h grâce à la mise en place d'un tableau de conduite à tenir.

La sieste des enfants ne pourra être proposée que dans le respect des règles de distanciation physique.

La direction disposera son bureau dans l'annexe de la salle 6

L'infirmerie sera mise en place dans « la salle télé » de l'école en cas de petit bobo ou cas suspect à isoler en attendant l'arrivée des parents et nettoyée/désinfectée à chaque passage.

La tisanerie sera utilisée par le personnel communal : 1 personne (voir 2) devra être présente en permanence la journée pour pouvoir faire un nettoyage complet des salles sur le temps de repas ainsi que celui des sanitaires plus régulièrement.

Cas particulier : La restauration

2 services seront mis en place : 11h30-12h00 : restauration 3/4 ans

12h30-13h00 : restauration 5/6 ans

Un temps de nettoyage de 30 minutes est nécessaire entre chaque service.

Les plats seront préparés individuellement pour tous.

Les animateurs veilleront au bon déroulement des repas sans contact.

Concernant le goûter, il sera préparé par la direction pour chacun des groupes dans le respect des règles sanitaires.

Gestion des flux

Pour éviter le brassage de population, il sera demandé qu'un seul accompagnant amène et reprenne son enfant sur la structure.

Pour ne prendre aucun risque et éviter les croisements de groupes, un sens de circulation sera mis en place dans la structure (fléchage par couleur par exemple)

8h : Arrivé des animateurs

Arrivés sur le site, ils devront passer par les sanitaires adultes à l'entrée du bâtiment pour se laver les mains pendant 30 sec et s'équiper en masque et gel pour la journée.

8h30 – 9h30 : Accueil échelonné des enfants

17h – 17h 15 : Sortie échelonnée par groupe

19h : Sortie des animateurs

Après avoir rangé, désinfecté et préparé pour le lendemain. En cas de canicule, la sortie pourra être anticipée.

Les visiteurs :

Aucun visiteur ne sera admis sauf dérogation.

Seuls les prestataires embauchés par la ville pourront entrer dans l'enceinte en respectant les règles de circulation et sanitaires mises en place.